

**Procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC Avignon
tenue le 21 juin 2023, à 20 h, à Maria**

Sont présents : Mme Nicole Lagacé, préfète suppléante et mairesse de Matapédia
Mme Julie Allain, représentante de Nouvelle
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, mairesse de Saint-André-de-Restigouche
Mme Cynthia Dufour, mairesse de Saint-Alexis-de-Matapédia
Mme Françoise Gallant, représentante de L'Ascension-de-Patapédia
M. Jean-Claude Landry, maire de Maria
Mme Denise Leblanc, représentante de Carleton-sur-Mer
M. Ghislain Michaud, maire de Saint-François-d'Assise
Mme Marie-Ève Nadeau, représentante de Ristigouche-Sud-Est
M. Bruce Wafer, maire d'Escuminac

Aussi présents : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier
Mme Aude Buévoz, directrice générale adjointe
Mme Viviane Leblanc, secrétaire de réunion

Est absent : M. Mathieu Lapointe, préfet

Ordre du jour de l'assemblée :

1. **Ouverture de la rencontre;**
2. **Constatation du quorum;**
3. **Adoption de l'ordre du jour;**
4. **Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 24 mai 2023;**
5. **Finances;**
6. **Administration :**
 - 6.1 Retour du train passagers de VIA Rail en Gaspésie;
 - 6.2 Délégation forestière – Contributions au fonds forestier – Saison 2022-2023;
 - 6.3 Résolution pour l'autorisation de signataires pour la mesure STA avec Service Québec;
 - 6.4 Adoption de l'offre de service FQM pour processus initial d'équité salariale;
7. **Services techniques et évaluation;**
8. **Aménagement du territoire :**
 - 8.1 Certificat et/ou avis de conformité :
 - 8.1.1 Municipalité de Matapédia : règlement n° 2023-005;
 - 8.2 Résolution pour la nomination des inspecteurs régionaux (RCI exploitation forestière);

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

9. Développement économique :

9.1 Approbation de contrat : Audace Marketing – achat local;

9.2 Dépôt des projets acceptés au CIC en 2023;

10. Développement territorial et social :

10.1 Fonds d'aide et de soutien aux milieux :

10.1.1 Fonds d'engagement social éolien (FES) - Recommandations du comité d'analyse Boralex;

10.1.2 Fonds de développement social – Alliance;

10.1.3 Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie - AMV - Recommandations du comité d'analyse;

10.1.4 Fonds Vitalisation - Recommandations du comité d'analyse;

10.1.5 Fonds discrétionnaire AMV - Recommandations du comité d'analyse;

10.1.6 Fonds d'engagement social éolien (FES) – Recommandations du comité d'analyse Innergex;

10.1.7 Fonds de soutien aux initiatives culturelles - Recommandations du comité d'analyse;

10.2 Reddition de compte du projet Alimentation de proximité de l'Alliance;

10.3 Entente dossier logement;

11. Sécurité publique;**12. Ressources humaines :**

12.1 Confirmation d'embauches;

13. Correspondance :

13.1 Liste de correspondances;

14. Période de questions;**15. Levée de l'assemblée.**

1. Ouverture de la rencontre**2. Constatation du quorum****3. Adoption de l'ordre du jour**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Ordre du jour CMRC 21 juin 2023*. 2 pages.

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-907

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

D'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert. Il est souligné par le conseil qu'au moment de la présente rencontre, pour la première fois, le conseil est majoritairement féminin et qu'il est important d'y faire mention.

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 24 mai 2023

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Procès-verbal CMRC – 24 mai 2023*. 25 pages.

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-908

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 24 mai 2023.

5. Finances

6. Administration

6.1 Retour du train passagers de VIA Rail en Gaspésie

Résolution CMRC-2023-06-21-909 concernant le retour du train passagers de VIA Rail en Gaspésie

CONSIDÉRANT que la Gaspésie est privée de tout service de transport ferroviaire de passagers depuis bientôt dix ans, VIA Rail s'étant retirée à cause du mauvais état de la voie ferrée et des ponts;

CONSIDÉRANT que cette rupture de service entraîne de sérieux préjudices à la région et sa population sur les plans sanitaire, économique et social;

CONSIDÉRANT que le train, en favorisant le passage de la voiture individuelle au transport collectif, contribue aux efforts du gouvernement du Canada pour le respect de ses obligations nationales et internationales en matière de réduction des gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports et de la Mobilité durable a déjà effectué ou est en voie de réaliser d'importants travaux d'infrastructure afin de permettre une reprise prochaine du trafic ferroviaire;

CONSIDÉRANT que l'avancement des travaux de réhabilitation de la voie ferrée et des ponts permettra une circulation sécuritaire des convois, y compris ceux de VIA Rail, entre Matapédia et New Carlisle d'ici la fin de 2023;

CONSIDÉRANT que les installations ferroviaires à New Carlisle, qui comprennent notamment un triangle de virage (wye), conviennent tout à fait à l'aménagement d'un terminus temporaire à cet endroit;

Init. du préfet _____

Init. du gref.-très. _____

CONSIDÉRANT que la société VIA Rail a comme mission fondamentale d'offrir à la population un service de transport ferroviaire et que tout retard inutile constituerait un renoncement à l'accomplissement de ce devoir;

CONSIDÉRANT que la reprise, cette année, du service de transport ferroviaire de passagers entre Matapédia et New Carlisle, relayé par la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM), représenterait un gain substantiel pour l'ensemble de la région;

CONSIDÉRANT que la population gaspésienne réclame toujours la reprise du service de transport ferroviaire des passagers jusqu'à Gaspé dès que l'état des infrastructures le permettra;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-909

Que la MRC Avignon demande au gouvernement fédéral ainsi qu'à VIA Rail de reprendre le service de transport ferroviaire des passagers entre Matapédia et New Carlisle dès 2024.

Que le gouvernement fédéral et VIA Rail s'engagent à rétablir le service complet entre Matapédia et Gaspé aussitôt que les travaux de réhabilitation des infrastructures ferroviaires seront parachevés et permettront, par conséquent, la circulation sécuritaire des convois.

Extrait de résolution : M. Mario Péloquin, PDG de VIA Rail et Mme Geneviève Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable

Copie conforme : L'honorable Omar Alhabra, ministre des Transports du Canada, Mme Catherine Blouin, députée de Bonaventure, M. Yves Montigny, député de René-Lévesque, M. Stéphane Ste-Croix, député de Gaspé, la Coalition des Gaspésiens pour le retour du train passagers de VIA Rail, les MRC de la Gaspésie et M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

6.2 Délégation forestière – Contributions au fonds forestier – Saison 2022-2023

Document déposé :

DESJARDINS, PIERRE-LUC. *Contributions au fonds forestier – Saison 2022-2023*. 1 page.

Résolution CMRC-2023-06-21-910 concernant l'adoption des contributions au fonds forestier

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est tenue d'adopter annuellement des contributions au fonds forestier, celles-ci étant calculées selon le nombre de mètre/cube récolté;

CONSIDÉRANT lesdits taux déposés dans le document annexé aux présentes;

EN CONSÉQUENCE

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Il est PROPOSÉ par : M. Pascal Bujold
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-910

Que le conseil de la MRC approuve les taux en \$/m³ selon le document déposé pour l'année 2022-2023 et que ces contributions soient affectées au fonds forestier de la MRC.

Extrait de résolution : M. Pierre-Luc Desjardins, ingénieur forestier GFCBDC

6.3 Résolution pour l'autorisation de signataires pour la mesure STA avec Service Québec

Résolution CMRC-2023-06-21-911 concernant l'autorisation de signature du protocole d'entente « Entente de soutien financier » pour la mesure de soutien au travail autonome (STA) avec Service Québec

CONSIDÉRANT l'importance du maintien des outils de soutien aux entreprises et aux travailleurs;

CONSIDÉRANT l'historique de collaboration entre la MRC et Service Québec pour la gestion conjointe de la mesure de soutien au travail autonome (STA);

CONSIDÉRANT le document « Entente de soutien financier » pour la mesure de soutien au travail autonome (STA) pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 entre la MRC Avignon et Service Québec;

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-911

Que la MRC Avignon :

- 1) Autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe et le directeur général et greffier-trésorier, M. David Bourdages, à signer le protocole d'entente de « Mesure de soutien au travail autonome » (STA) avec Service Québec 2023-2024.
- 2) Autorise le directeur général et greffier-trésorier, M. David Bourdages et/ou la coordonnatrice finances et administration, Mme Francine Rivière, à signer tous autres documents relatifs à l'entente STA.

Extrait de résolution : Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

6.4 Adoption de l'offre de service FQM pour processus initial d'équité salariale

Document déposé :

FQM. *Offre de service – Service en ressources humaines et relations du travail*. 31 mai 2023. 12 pages.

Résolution CMRC-2023-06-21-912 concernant l'offre de service de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) relativement au processus d'équité salariale

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM »);

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnelles de ces services fixés pour l'année 2023 sont de 135 \$ à 215 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la MRC de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-912

Que la MRC Avignon mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

Extrait de texte : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative et Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

7. Services techniques et évaluation

8. Aménagement du territoire

8.1 Certificats et/ou avis de conformité

8.1.1 Municipalité de Matapédia : règlement n° 2023-005

Document déposé :

Règlement n° 2023-005 modifiant le règlement de zonage 2021-004 modifiant le nombre maximal de logements, résolution n° 2023-099.

Résolution CMRC-2023-06-21-913 concernant un certificat de conformité à la municipalité de Matapédia pour le règlement n° 2023-005

CONSIDÉRANT le règlement n° 2023-005 de la municipalité de Matapédia;

CONSIDÉRANT les articles 137.1 à 137.8, de la L.A.U.;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-913

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Que la MRC Avignon délivre un certificat de conformité à la municipalité de Matapédia pour le règlement n° 2023-005 modifiant le règlement de zonage 2021-004 modifiant le nombre maximal de logements, adopté suivant la résolution n° 2023-099 du 5 juin 2023.

Extrait de résolution : Mme Geneviève Moffatt, directrice générale et greffière-trésorière, municipalité de Matapédia et M. Laurent Nadeau, aménagiste, MRC Avignon

8.2 Résolution pour la nomination des inspecteurs régionaux (RCI exploitation forestière)

Résolution CMRC-2023-06-21-914 concernant la nomination des inspecteurs régionaux (RCI exploitation forestière)

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement numéro 2023-002 relatif à l'exploitation forestière dans les boisés privés du territoire de la MRC Avignon et abrogeant le règlement de contrôle intérimaire numéro 2002-002;

CONSIDÉRANT le besoin de nommer un ou des fonctionnaires désignés responsables de l'application du règlement 2023-002;

CONSIDÉRANT que les autres règlements de la MRC Avignon requièrent la nomination de fonctionnaires désignés, aussi appelés inspecteurs régionaux, afin de veiller à l'application ainsi que de la délivrance des permis et certificats relatifs à ces autres règlements de la MRC Avignon;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-914

Que la MRC Avignon confirme la nomination de M. Laurent Nadeau et M. Guillaume Allard Therrien à titre de fonctionnaires désignés pour veiller à l'application des règlements de la MRC et de ceux sous sa charge.

Que la MRC nomme Mme Tania Picard, Mme Jisca Tremblay et M. Étienne Berthelot à titre d'inspecteurs et de fonctionnaires désignés pour veiller à l'application des règlements de la MRC et de ceux sous sa charge.

Que lesdits fonctionnaires désignés sont autorisés à inspecter le territoire de la MRC Avignon ainsi que les propriétés afin de prendre et de recueillir toutes informations et photos et de les transmettre au service de l'urbanisme lorsque les règlements ne semblent pas respectés. Il est également convenu que, lors des inspections du territoire et des propriétés, le fonctionnaire désigné pour l'application des règlements peut être accompagné d'expert pour procéder aux vérifications requises.

Extrait de résolution : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, M. Laurent Nadeau, aménagiste, M. Guillaume Allard Therrien, géomaticien et aménagiste adjoint, Mme Tania Picard, inspectrice municipale, Mme Jisca Tremblay, inspectrice municipale et M. Étienne Berthelot, inspecteur municipal

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

9. Développement économique

9.1 Approbation de contrat : Audace Marketing – achat local

Documents déposés :

AUDACE MARKETING. *Offre de service*. 11 juin 2023. 4 pages.

Résolution CMRC-2023-06-21-915 concernant l'autorisation de signature de l'offre de service d'Audace Marketing relativement à la campagne d'achat local – produits maraîchers

CONSIDÉRANT que l'achat local est un élément crucial pour l'économie d'Avignon;

CONSIDÉRANT le récent démarrage de 2 producteurs maraîchers à Carleton-sur-Mer et la création d'un marché à la Récole des Plateaux représentent des projets émergents, qui gagneraient à être connus, et qui ne disposent pas de moyens importants pour faire connaître leur offre;

CONSIDÉRANT que la collaboration entre les 3 maraîchers de Carleton-sur-Mer a été confirmée par lettre signée adressée à la MRC, et que cette collaboration mérite d'être mise en œuvre et appuyée;

CONSIDÉRANT qu'une soumission d'Audace Marketing a été produite afin de débiter une campagne rapide et efficace pour le 1^{er} juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Marie-Ève Nadeau
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-915

Que la MRC Avignon accepte l'offre de service de la firme Audace Marketing pour une dépense totale n'excédant pas 13 000 \$ (avant taxes) et que ladite offre de service soit divisée entre la MRC Avignon et Bonaventure.

Extrait de résolution : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative et Mme Sarah Gonthier, conseillère aux entreprises

9.2 Dépôt des projets acceptés au CIC en 2023

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Projets acceptés par le comité d'investissement commun en 2023*. MAJ le 31 mai 2023. 2 pages.

10. Développement territorial et social

10.1 Fonds d'aide et de soutien aux milieux

10.1.1 Fonds d'engagement social éolien (FES) – Recommandations du comité d'analyse Boralex

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 4 pages.

Résolution CMRC-2023-06-21-916 relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'engagement social éolien (FES) Boralex

CONSIDÉRANT le Fonds d'engagement social éolien (FES) de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Boralex;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-916

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Club de Courses de Nouvelle	Festival Western de Nouvelle	2 000 \$
Corporation de développement économique	Été des artistes 2023	2 000 \$
Municipalité de Maria	Les mardis spectacles	1 000 \$
Corporation de développement économique	Journée d'accueil des nouveaux arrivants 2023	1 000 \$
Municipalité de Maria	Bacs de marées	1 000 \$
Naomi Condo, Recognized First Nation Artist	Sewing Generational Stories Together: From Trauma to Healing	1 500 \$

Extrait de résolution : Mme Aude Buévoz, directrice générale adjointe, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative, M. Claude Cyr, agent de développement territorial et Mme Frédérique Caissy, agente de développement territorial

10.1.2 Fonds de développement social - Alliance

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 4 pages.

Résolution CMRC-2023-06-21-917 relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds de développement social - Alliance

CONSIDÉRANT le Fonds de développement social - Alliance de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Alliance;

EN CONSÉQUENCE

Init. du préfet _____

Init. du gref.-très. _____

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-917

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Centre d'Action Bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle	Parrainage scolaire 2023	7 500 \$

Extrait de résolution : Mme Aude Buévoz, directrice générale adjointe, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative, M. Claude Cyr, agent de développement territorial, M. Matthieu Paradis, agent de développement territorial et Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

10.1.3 Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie - AMV – Recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 4 pages.

Résolution CMRC-2023-06-21-918 relativement à l'adoption des recommandations du comité du Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie

CONSIDÉRANT le Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets AMV;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Julie Allain
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-918

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Centre d'Action Bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle	P'tits Cuistots	15 000 \$

Extrait de résolution : M. Claude Cyr, agent de développement territorial, Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

10.1.4 Fonds Vitalisation – Recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 4 pages.

Init. du préfet _____

Init. du gref.-très. _____

Résolution CMRC-2023-06-21-919 relativement à l'adoption des recommandations du comité du Fonds Vitalisation

CONSIDÉRANT le Fonds Vitalisation de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Vitalisation;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-919

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Coop de Solidarité et développement de St-François	Modernisation du système de pompe à essence avec surveillance	37 435 \$
Centre de Services Scolaire René-Lévesque	Lancement et opération du projet-pilote de service de garde en milieu familial	41 950 \$
Société de développement de Pointe-à-la-Croix	Pomme en fête – Phase 1 consolidation	45 000 \$
Corporation de développement économique	Théâtre des Plateaux – une histoire à conter	34 520 \$
Club de soccer Baie-des-Chaleurs	Consolidation de l'organisation du soccer dans la Baie-des-Chaleurs	13 200 \$
Les Loisirs Chamonix inc.	Vitalisation phase 1 – Mise à niveau	100 000 \$

Extrait de résolution : M. Claude Cyr, agent de développement territorial, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative, Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Mme Aude Buévoz, directrice générale adjointe

10.1.5 Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie AMV discrétionnaire – Recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 4 pages.

Résolution CMRC-2023-06-21-920 relativement à l'adoption des recommandations du comité du Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie - discrétionnaire

CONSIDÉRANT le Fonds de soutien de l'amélioration des milieux de vie de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets AMV et discrétionnaire;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-920

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Fonds discrétionnaire		
Municipalité de Ristigouche-Sud-Est	Démarrage du camp de jour de Ristigouche-Sud-Est & Escuminac	2 500 \$
Municipalité de Maria	Fête nationale – Saint-Jean-Baptiste à Maria	1 500 \$
Municipalité de Maria	Les mardis spectacles	2 500 \$

Extrait de résolution : M. Claude Cyr, agent de développement territorial, Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

10.1.6 Fonds d'engagement social éolien (FES) – Recommandations du comité d'analyse Innergex

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 4 pages.

Résolution CMRC-2023-06-21-921 relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'engagement social éolien (FES) Innergex

CONSIDÉRANT le Fonds d'engagement social éolien (FES) de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Innergex;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-921

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Centre sportif de Saint-François-d'Assise inc.	Festival d'la Bon'Humeur 2023	2 500 \$
Aventurier du Vinland	Équipement groupe scouts Nouvelle	3 500 \$
Régie intermunicipale de transport Gaspésie	Service de transport collectif estival de Carleton-sur-Mer (été 2023)	3 000 \$
Corporation de développement économique	Programmation estivale 2023	1 500 \$
Club de Courses de Nouvelle	Festival Western de Nouvelle	3 000 \$
Corporation de développement économique	Été des artistes 2023	3 000 \$
Corporation de développement économique	Journée d'accueil des nouveaux arrivants 2023	1 700 \$

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Extrait de résolution : Mme Aude Buévoz, directrice générale adjointe, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative, M. Claude Cyr, agent de développement territorial et Mme Frédérique Caissy, agente de développement territorial

10.1.7 Fonds d'initiatives culturelles – Recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 4 pages.

Résolution CMRC-2023-06-21-922 relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'initiatives culturelles

CONSIDÉRANT le Fonds d'initiatives culturelles de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets culturels;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Pascal Bujold
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-922

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Club de Courses de Nouvelle	Festival Western de Nouvelle	5 000 \$
Maximum 90	La Virée Édition 2023 22 ^e édition	5 000 \$
Municipalité de Maria	Les mardis spectacles	1 500 \$
Municipalité de Maria	Fête nationale – Saint-Jean-Baptiste à Maria	2 000 \$
Naomi Condo, Recognized First Nation Artist	Sewing Generational Stories Together: From Trauma to Healing	2 500 \$

Extrait de résolution : Mme Frédérique Caissy, agente de développement territorial, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative, Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et M. Claude Cyr, agent de développement territorial

10.2 Reddition de compte du projet Alimentation de proximité de l'Alliance

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Reddition compte Alimentation proximité Alliance et pièces justificatives*. Juin 2023. 58 pages.

Résolution CMRC-2023-06-21-923 concernant l'adoption de la Reddition de compte du projet Alimentation de proximité de l'Alliance

Init. du préfet _____

Init. du gref.-très. _____

CONSIDÉRANT la « Reddition de compte – Rapport final – Alliance pour la solidarité Gaspésie 2017-2023 »;

CONSIDÉRANT que ladite « Reddition » doit être adoptée ainsi que les pièces justificatives s’y référant;

Il est PROPOSÉ par : Mme Marie-Ève Nadeau
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-923

Que la MRC Avignon adopte la « Reddition de compte – Rapport final – Alliance pour la solidarité Gaspésie 2017-2023 » et mandate monsieur David Bourdages, directeur général, à signer et transmettre tout document lié à cette reddition de compte.

Extrait de résolution : Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration, M. Matthieu Paradis, agent de développement territorial et Mme Michelyne Leblanc, Regroupement des MRC de la Gaspésie

10.3 Entente dossier logement

Résolution CMRC-2023-06-21-924 concernant l’adoption et l’autorisation de signature de l’entente de prolongation (24 mois) avec le Groupe ressource en logements collectifs

CONSIDÉRANT l’entente avec le Groupe ressource en logements collectifs qui vise le partage d’une ressource d’accélération de projet en logement et habitation sur le territoire Avignon;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-924

Que la MRC Avignon autorise et mandate M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, à finaliser et signer l’entente avec le Groupe ressource en logements collectifs.

Que cette entente d’une durée de 24 mois soit financée au fonds réservé à cette fin.

Extrait de résolution : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier et Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

11. Sécurité publique

12. Ressources humaines

12.1 Confirmation d’embauches

Résolution CMRC-2023-06-21-925 concernant la confirmation de l’embauche de Mme Geneviève Labillois et M. Daniel Charest

CONSIDÉRANT le règlement 2021-003 octroyant des pouvoirs au directeur général de la MRC en matière d’embauche et de gestion des ressources humaines;

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

CONSIDÉRANT les processus de dotation des postes à pourvoir réalisés au courant des derniers mois et les sélections effectuées;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CMRC-2023-06-21-925

Que la MRC Avignon confirme l'embauche des personnes suivantes :

- Geneviève Labillois, agente de développement économique
- Daniel Charest, agent de développement territorial – PFM-MADA

Que la direction générale fixe l'échelon et les conditions de travail applicables selon les qualifications, l'expérience et les politiques en vigueur.

Extrait de texte : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative et Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

13. Correspondance

13.1 Liste de correspondances

Il est demandé par le conseil de la MRC de traiter la correspondance suivante lors de la prochaine rencontre :

- Ville de Matane : Programme d'aide financière du MAMH et du MTMD – Demande de révision – Appui à la demande de la ville d'Amqui.

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
Que l'assemblée soit levée.

CMRC-2023-06-21-926

La préfète suppléante,
Nicole Lagacé

Le directeur général et greffier-trésorier
David Bourdages

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____